



Buprénorphine et analyse salivaire

Par **Guitoux**, le **03/09/2018** à **11:45**

Bonjour,

En rentrant de vacances il y a une semaine j'ai été pris par les gendarmes en excès de vitesse à plus de 40 km/h au dessus de la vitesse autorisée et il m'on fait un test salivaire qui c'est révélé positif aux opiacés vu que je prends de la Buprenorphine avec ordonnance de mon médecin et là, ils m'ont fait faire une analyse salivaire en laboratoire et je voudrais savoir si c'est vraiment fiable et comment il font la différence pour confirmer ou non ?

Merci d'avance.

Par **morobar**, le **03/09/2018** à **17:43**

Bonjour,

Vraisemblablement la prise de cette substance doit faire l'objet de recommandations quand à la conduite des véhicules automobiles.

Compte tenu de l'infraction, vous auriez bénéfice à confier vos intérêts à un avocat spécialisé si vous voulez sauver votre permis.

Par **Maitre SEBAN**, le **04/09/2018** à **15:18**

Bonjour,

Les agents doivent vous proposer un prélèvement sanguin aux fins de contre-expertise.
Si cela n'a pas été fait, il s'agit potentiellement d'un vice de procédure qu'il faudra soulever
devant le tribunal correctionnel.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>
[avocat permis de conduire](#)